

# REUNIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Yvan PETIT, Bourgmestre-Président.

Didier ROUARD, Fabienne ROBA, Jean HYAT, Echevins.

Michel JÉRÔME, Eugène BRASSEUR, Marie-Claude ABSIL, Pierre LEDENT, Hervé RONDIAT, Christophe LONNOY, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Geneviève GODFRIN, Christian LAMBERT, Christian ALEXANDRE, Conseillers communaux.

M. Jacques LEBRUN, Secrétaire communal ff

Séance du 13 novembre 2007

Tous présents

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique,

## 1. PROCES-VERBAL

approuve le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2007.

## 2. TRESORERIE

autorise le Collège communal, pour la période de 2008 à 2012 inclus, à solliciter auprès de DEXIA Banque S.A., des avances de trésorerie gagées par le disponible des recettes ordinaires de la commune centralisées à son compte courant, en vue de faire face au paiement de ses dépenses ordinaires, en attendant notamment la liquidation :

- a) de sa quote-part dans le Fonds des Communes et, le cas échéant, dans tout autre fonds qui viendrait à s'y ajouter ou à le remplacer.
- b) du produit des centimes additionnels communaux aux impôts de l'Etat et de la province ainsi que le produit des taxes communales perçues par l'Etat.

## 3. CPAS - démission

prend acte de la notification de la démission de M. Sébastien ROUARD, en qualité de membre du Conseil de l'Action Sociale, élu de plein droit en séance du 04.12.06 (Groupe TENS).

## 4. par 11 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions

### CPAS – Finances

Approuve la modification budgétaire n°1 du Centre P ublic d'Action Sociale aux chiffres suivants :

	Recettes	Dépenses
Service ordinaire	1.414.357,47	1.414.357,47
Service extraordinaire	0	0

## 5. à l'unanimité :

### 5.1. Taxe PI – Ex.2008

Fixe à 2600 les centimes additionnels au Précompte Immobilier pour l'exercice 2008.

### 5.2. Taxe IPP – Ex.2008

Fixe à 7,3% la taxe additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques pour l'exercice 2008.

### 5.3. CPAS – Compte 2006

(Mme Geneviève GODFRIN et M. Christian LAMBERT quittent la séance – art. L1122-19 du CDLD)

approuve le compte du CPAS pour l'ex. 2006 aux chiffres suivants :

- crédits reportés du service ordinaire :  
23.096,66 €
- compte budgétaire :  
à l'ordinaire :
  - un résultat budgétaire en boni de 66.367,72 €
  - un résultat comptable de 89.464,38 €à l'extraordinaire : néant
- compte de résultat : - 58.932,98 €
- bilan : 285.297,62 €

### 5.4. VENTE D'UNE PARCELLE A MESNIL-ST-BLAISE

Décide de vendre de gré à gré à M. Léon PLAQUETTE, rue d'Hastière 30 à 5560 Mesnil-St-Blaise, une superficie de 2a96ca à prendre dans la parcelle communale située à Mesnil-St-Blaise, cadastrée section A, n°246 S 2, pour le prix de 2.100 €, tous frais à charge de l'acquéreur.

### 5.5. COPALOC – ROI

Approuve le règlement d'ordre intérieur de la Commission Paritaire Locale pour l'Enseignement.

### 5.6. AWIP – désignation

Désigne Mme Sabine SCAILLET, chef de service administratif, à la fonction de « handicontact ».

### 5.7. AG IDEFIN, IDEG, INATEL, BEP, BEP Environnement et BEP Expansion économique – ordre du jour.

Approuve l'ordre du jour des Assemblées Générales des Intercommunales :

- IDEFIN (12.12.07)
- IDEG (12.12.07)
- INATEL (12.12.07)
- BEP (18.12.07)

- BEP Environnement (18.12.07)
- BEP Expansion économique (18.12.07)

A huis clos, ratifie diverses désignations temporaires, mise en disponibilité et réaffectation définitive dans l'enseignement et proroge un agent communal portant le grade le plus élevé, chargé de remplir les fonctions de Secrétaire communal, à partir du 01.12.07.